

V/Réf. :

N/Réf. : JC/CD/24/06 n° 100

Affaire suivie par :

Christine DELALOY

Tél. : 03.25.02.15.21

christine.delaloy@hamaris.fr

**MONSIEUR LE PRESIDENT
COMMUNAUTE DE COMMUNES D'AUBERIVE
VINGEANNE ET MON TSAUGEONNAIS
17 CHEMIN DES BROSSES
PRAUTHOY
52190 LE MON TSAUGEONNAIS**

CHAUMONT, le 21 juin 2024

Objet : Modification du PLU de Heuilley-Cotton (52) – Avis PPA.

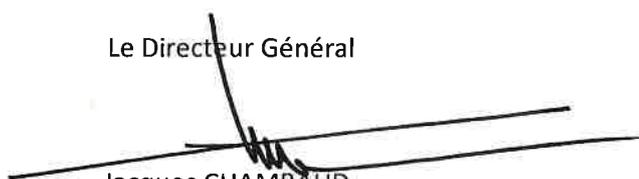
Monsieur le Président,

Par courrier du 17 courant, vous avez sollicité notre avis sur le projet de modification simplifiée du PLU de la Commune de Heuilley-Cotton, commune déléguée de Villegusien Le Lac (52190).

Etant donnés les motifs de cette modification, permettre le développement des panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments de la Commune et des habitations afin de répondre aux besoins d'équipements en énergie renouvelable des habitants de la commune, et parce qu'Hamaris est fortement engagé dans un processus de décarbonation sur son parc, je vous informe que j'émet un avis favorable à cette modification.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Directeur Général



Jacques CHAMBAUD.



Hamaris • OPH de la Haute Marne

Siège Social

27, rue du Vieux Moulin B.P. 72059

52902 CHAUMONT Cedex 9

T - 03 25 32 33 00 • F - 03 25 32 22 28

www.hamaris.fr

RCS Chaumont B 403 891 997 (96 B 12)